Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, sur les armes chimiques en Syrie, à Paris le 18 septembre 2013.

2013-09-18

Q - Les Russes mettent en cause le rapport des inspecteurs pour les armes chimiques, ils mettent également en cause le fait de recourir au chapitre VII. Pensez-vous que l'on peut parvenir à une résolution d'ici à la fin de la semaine et sinon, quelle sera votre seconde démarche ?

R - Sur la question du rapport de l'ONU, je dois dire que je suis très surpris par l'attitude russe que vous traduisez. Ce dont il s'agit, si ce que j'ai lu est exact, c'est la mise en cause, non pas du rapport mais des inspecteurs et de leur objectivité. Or, je crois que personne ne peut mettre en cause l'objectivité des personnes qui ont été désignées par l'Organisation des Nations unies.

J'ai étudié attentivement ce rapport. Comme le dit le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon qui est un homme objectif, c'est un rapport accablant qui confirme en tous points ce que nous-mêmes, à partir des indications de nos services secrets, avions dit.

Je rappelle que les services secrets français avaient, dans l'affaire irakienne, dit qu'il n'y avait pas d'arme de destruction massive. C'est à partir du rapport des services secrets français que le président de la République de l'époque, M. Jacques Chirac, avait décidé de ne pas intervenir en Irak. Cette même objectivité, cette même précision dont avaient fait preuve les services secrets français, on la retrouve aujourd'hui. Ce qu'ont écrit noir sur blanc les enquêteurs de l'ONU confirme en tous points cela.

Il y a objectivité à dire que c'est un massacre chimique. Il y a objectivité à dire - et quand vous lisez le rapport, c'est effectivement accablant - que du gaz sarin a été employé. Le gaz sarin a été mis dans des ogives des vecteurs, à proportion de 50 à 60 litres par vecteur. Cela demande des compétences techniques extrêmement fines pour opérer les combinaisons nécessaires. Sur les ogives, nous ne l'avons pas inventé, des caractères cyrilliques sont inscrits. Ce n'est pas être subjectif que de dire cela, c'est simplement constater les faits.

Je pense que la réalité c'est que ce rapport, qui n'est pas sérieusement contesté, montre tout simplement que le régime disposait et dispose encore d'un arsenal chimique très important et qu'il l'a utilisé.

D'ailleurs, il faut être positif. Alors que nos amis russes, il y a encore quelques semaines, contestaient l'existence d'un arsenal chimique, ils l'ont maintenant reconnu et ils ont même fait une proposition très positive pour qu'il soit détruit. Je retiens donc la proposition positive et j'oublie le reste.

Q - Vous attendez-vous toujours à un projet de résolution rapidement d'ici la fin de la semaine comme vous en parliez au départ ?

R - Sur la question du projet de résolution, il y a eu cet accord que l'on appellera russo-américain à Genève sur l'élimination des armes chimiques. Comme nous l'avons dit, c'est un accord positif puisque les armes chimiques sont interdites - José Manuel le disait - depuis 1925, compte tenu de leur dangerosité. Qu'il y ait un accord pour dire que l'on va éliminer ces armes chimiques, c'est quelque chose de très positif, quelque chose qui était souhaité par les Espagnols, par les Français et par beaucoup d'autres pays depuis très longtemps.

L'accord est positif. Simplement pour le moment, cet accord n'est qu'un papier. Il faut traduire cet engagement dans le droit et dans les faits. Dans le droit d'abord, il faut que l'Organisation chargée de l'interdiction des armes chimiques se prononce et il faut ensuite que le Conseil de sécurité des Nations unies, qui est l'organe supérieur en matière de droit à travers la planète, se prononce également.

Personne ne comprendrait, alors que cet accord a été porté sur les fonts baptismaux par les Américains et par les Russes, qu'il y ait des dispositions qui empêchent son application. Il faut donc qu'il soit appliqué.

Les diplomates discutent : quelles pourraient être les formes d'applications ? Quel serait l'article qui correspondrait ? La discussion est légitime, mais ce qui est indispensable, c'est que l'accord, passé la semaine dernière, soit traduit juridiquement et pratiquement dans les faits et le plus vite possible. Sinon, cela veut dire que M. Bachar Al-Assad, et le cas échéant d'autres, peuvent continuer à utiliser l'arme chimique alors que l'on a dit qu'elles devaient être éliminées.

J'espère pouvoir faire confiance au bon sens, à la rectitude et à la constance de ceux qui ont négocié cet accord pour qu'il soit appliqué.

Q - Le P3 est-il unanime sur la nécessité du chapitre VII dans le projet de résolution qui va être soumis ou du moins qui est maintenant étudié par les Russes et les Chinois ? Ou y a-t-il une marge en faisant ce que demandent les Russes en passant par le chapitre VII et de revenir au Conseil en cas de violation de l'accord par les Syriens ?

R - Votre question porte sur ce que l'on appelle le P3. Le P3, ce sont trois membres permanents du Conseil de sécurité : les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Il y a eu un texte qui a été élaboré en commun. À partir de ce texte, il y a eu une réunion du P5,

comme cela arrive de manière fréquente et, bien évidemment, l'attitude de ces membres, qui sont à l'initiative de la résolution, est une attitude commune. Il y a des discussions, c'est toujours ainsi que cela se passe.

En ce qui concerne ces trois membres, ils sont tous les trois partisans d'un accord qui respecte ce qui a été décidé la semaine dernière et qui permet effectivement l'élimination des armes chimiques.

Je le répète, on a dit et annoncé à tout le monde que c'était très positif que les armes chimiques soient interdites depuis très longtemps. Mais il y a un pays qui avait un arsenal massif, qui l'a utilisé en faisant des dégâts considérables (1.500 morts) et suite à notre attitude ferme, ce pays accepte maintenant non seulement de reconnaître qu'il a un armement chimique mais de le liquider. Bravo pour l'intention mais à condition que ce soit appliqué bien sûr.

Toutes les discussions qui ont lieu au Conseil de sécurité comme les discussions qui pourraient avoir lieu au sein de l'organisme international visent à faire appliquer cet accord. Honnêtement, personne ne comprendrait que l'on empêche l'application de l'accord passé la semaine dernière. Je fais donc confiance à la cohérence des nations pour aller en ce sens.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 19 septembre 2013

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/189036-laurent-fabius-18092013-armes-chimiques-en-syrie